

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24998**

Intitulé

DipViGrM : Diplôme visé grade de master Diplôme de l'École Supérieure de Commerce de Grenoble -Programme Grande Ecole

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble (CCI de Grenoble) - Grenoble école de management (Grenoble EM)	Le Directeur Général de Grenoble Ecole de Management, Le Recteur de l'Académie de Grenoble

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 315p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation, gestion), 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme visé possède les qualités managériales et humaines qui lui permettent d'exercer ses fonctions au sein des directions de grandes entreprises ou des PME /PMI.

Il comprend les enjeux principaux de l'entreprise : par la maîtrise des savoir-faire et savoir-être du management et de la gestion, en livrant les méthodes et outils nécessaires à leur mise en œuvre.

Il intègre et gère la complexité. Il est capable de penser autrement, d'anticiper, de comprendre et de décoder le monde dans lequel il évolue, de faire des choix et de développer sa personnalité, sa créativité et sa capacité à innover.

Il occupe des postes à haute responsabilité et est à même de travailler dans un environnement international.

Le titulaire de la certification :

- possède les connaissances, outils et concepts généraux de gestion, et est capable de les utiliser afin de proposer des solutions intégrées à une problématique de gestion ;
- est capable de s'adapter, d'évoluer et de coopérer dans un environnement international et dans des cultures différentes ;
- prend en considération les conséquences humaines, sociales et environnementales des décisions et pratiques de gestion ;
- possède les connaissances et compétences nécessaires au management de la technologie, de l'innovation et des changements organisationnels induits ;
- possède les compétences nécessaires pour un usage pertinent des systèmes d'information ;
- sait communiquer de façon efficace ;
- possède un esprit critique et des compétences de résolution de problèmes ;
- est capable de travailler de façon efficace et constructive en groupe ;
- possède des capacités de leadership.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires du diplôme visé exercent leurs fonctions principalement au sein de grands groupes ou de PME/PMI en France et à l'international.

Ils évoluent principalement dans les secteurs du commerce, du marketing, de l'audit et de la finance, dans les bureaux d'études et de conseil ainsi que dans les activités liées à l'informatique et les technologies de l'information.

Les titulaires du diplôme visé exercent notamment les activités suivantes : responsable d'affaires, ingénieur d'affaires, responsable administratif ou financier, chef de produit, chargé d'activité marketing, auditeur, consultant, chargé de communication, acheteur, chargé de ressources humaines.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1205 : Direction administrative et financière

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1705 : Marketing

M1707 : Stratégie commerciale

Réglementation d'activités :

Sans objet

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

A l'issue d'une classe préparatoire ou d'une formation universitaire de niveau Bac+2, la certification s'obtient après 6 semestres de formation.

A l'issue d'une formation universitaire de niveau Bac+3, la certification s'obtient après 4 semestres de formation.

Les principales composantes de la certification sont :

1. L'acquisition et la maîtrise des fondamentaux de gestion ;
2. La découverte et l'apprentissage d'une spécialisation grâce à un large choix de parcours et de modes d'enseignement ;
3. La transversalité au travers de la période de synthèse ;

4. L'application en entreprise ;
5. Une expérience internationale.

Le contrôle des connaissances est effectué soit par un contrôle continu, soit par des examens finaux, soit par les deux. Le stage de fin d'étude fait l'objet d'un mémoire et d'une présentation orale.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est nommé par le Recteur d'Académie. Il est composé par - un président du jury appartenant à un corps d'enseignants-chercheurs, professeur des universités ou maître de conférences - de personnels enseignants ou de personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences - de personnalités extérieures à l'école
En contrat d'apprentissage	X	Le jury est nommé par le Recteur d'Académie. Il est composé par - un président du jury appartenant à un corps d'enseignants-chercheurs, professeur des universités ou maître de conférences - de personnels enseignants ou de personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences - de personnalités extérieures à l'école
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est nommé par le Recteur d'Académie. Il est composé par - un président du jury appartenant à un corps d'enseignants-chercheurs, professeur des universités ou maître de conférences - de personnels enseignants ou de personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences - de personnalités extérieures à l'école
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est nommé par le Recteur d'Académie. Il est composé par - un président du jury appartenant à un corps d'enseignants-chercheurs, professeur des universités ou maître de conférences - de personnels enseignants ou de personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences - de personnalités extérieures à l'école
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Le jury est composé d'un Responsable VAE de Grenoble Ecole de Management, d'Enseignants-Chercheurs et professionnels qualifiés des professions concernées, de manière à maintenir l'équité entre les représentants de la formation et du monde professionnel. Ils sont tous qualifiés au regard du parcours professionnel du candidat.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 4 novembre 1985 paru au Journal officiel du 9 novembre 1985 Autorisation à l'Ecole supérieur de commerce et d'administration des entreprise de Grenoble à délivrer un diplôme visé par le ministre de l'Education nationale

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 7 octobre 2015, paru au Bulletin Officiel de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du 29 octobre 2015, relatif à la liste des établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et pouvant conférer le grade de master à leurs titulaires pour une durée de 5 ans à compter du 01/09/2015

Pour plus d'informations**Statistiques :**

700 diplômés par an

Autres sources d'information :

www.grenoble-em.com

Lieu(x) de certification :

Grenoble Ecole de Management
12 rue Pierre Sépard - BP 127
38003 Grenoble Cedex 01

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Grenoble Ecole de Management
12 rue Pierre Sépard - BP 127
38003 Grenoble Cedex 01

Historique de la certification :